





## Conseil d'établissement

Réunion 2022-2023-01

Date : Le 11 octobre 2022

Personnes présentes : Mesdames France Maurice, Catherine Frenette, Marie-Ève Blais, Nancy Flamand, Marie-Hélène Roy, Nadine Vézina, Fernanda Bertolini et Catherine Côté, Cindy Bédard (substitut), Messieurs Sylvain Bilodeau et Guillaume Quirion Bellemare.

## Procès-verbal

<b>1. MOT DE BIENVENUE ET PRÉSENTATION DES MEMBRES</b>	
<p>Mme Bégin salue les membres et les remercie de leur présence et leur implication. Mme Bégin invite les membres à se présenter aux autres. Un carton d'identification est remis afin que les gens puissent retenir plus rapidement le nom de chacun.</p> <p>Mme Bégin confirme que nous avons quorum et ouvre l'assemblée en attendant l'élection du parent qui occupera la présidence cette année.</p>	
<b>2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</b> 	
<p>Mme Bégin fait la lecture de l'ordre du jour et demande aux membres s'ils souhaitent faire des ajouts à celui-ci.</p> <p>Point ajouté : 8.1 Sécurité routière</p> <p>Mme France Maurice propose l'adoption de l'ordre du jour avec l'ajout au point 8.1.</p> <p><b>Approuvé à l'unanimité</b> <span style="float: right;"><b>CE: -22-23/08</b></span></p>	
<b>3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 13 JUIN 2022</b> 	
<p>Les membres ont reçu le procès-verbal de la dernière rencontre. Mme Bégin demande si des corrections sont nécessaires ou s'il est conforme.</p> <p>Mme Nadine Vézina propose l'adoption du procès-verbal sans modification.</p> <p><b>Approuvé à l'unanimité</b> <span style="float: right;"><b>CE: -22-23/09</b></span></p>	
<b>4. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DU 13 JUIN 2022</b>	
<p>Mme Bégin mentionne n'avoir aucun suivi à faire. Nous devons éventuellement discuter des frais de garde lors des journées pédagogiques.</p>	

## 5. QUESTIONS DU PUBLIC

Aucun public.

## 6. POINTS DE DÉCISION

### 6.1 Élection à la présidence du conseil d'établissement

Nous devons annuellement élire un parent pour assurer la présidence au conseil d'établissement. Cette personne est en charge de la préparation et l'animation des rencontres (en collaboration avec la direction), elle représente le conseil à l'extérieur de celui-ci et peut voter une 2<sup>e</sup> fois lors d'un vote à égalité. La présidence qui utiliserait ce vote prépondérant doit voter pour le bien du CE lors de ce 2<sup>e</sup> vote. Il peut donc être différent de son 1<sup>er</sup> vote à titre de parent. Les parents peuvent se proposer à la présidence ou les membres peuvent suggérer un parent.

Mme Nancy Flamand propose Monsieur Sylvain Bilodeau. Monsieur Bilodeau accepte la proposition.

**Approuvé à l'unanimité**

**CE: -22-23/10**

### 6.2 Adoption de la régie interne du conseil d'établissement

Mme Bégin propose de maintenir la régie interne telle que déposée l'an dernier pour la prochaine année scolaire.

Mme Fernanda Bertolini propose la régie interne sans modification.

**Approuvé à l'unanimité**

**CE: -22-23/11**

### 6.3 Adoption du calendrier des rencontres

Mme Bégin signale que suite au dépôt du calendrier, deux personnes ont manifesté le besoin de changer des dates. Mme Bégin demande si d'autres personnes ont des conflits d'horaire. Les deux dates à changer sont les 24 janvier et le 13 juin. On propose le 17 janvier et le 6 juin pour les nouvelles dates.

Mme Catherine Frenette propose l'adoption du calendrier avec les corrections des dates. Mme Bégin confirmera la date pour le mois de juin selon le dépôt du budget.

**Approuvé à l'unanimité**

**CE: -22-23/12**

### 6.4 Campagne de financement : Leucan

On suggère une tirelire virtuelle pour la fête de l'Halloween. La cause choisie est la même que l'an dernier, soit Leucan.

Mme Fernanda Bertolini informe les membres qu'elle a communiqué avec l'O.P.P. de l'école pour proposer une activité de l'Halloween en lien avec la Banque Royale, au parc du Moulin. Des dons peuvent être offerts au C.H.U. Ste-Justine. Après discussion, les membres préfèrent garder Leucan comme les récipiendaires des dons de l'école.

Mme Marie-Ève Blais propose de poursuivre avec Leucan.

**Approuvé à l'unanimité**

**CE:-22-23/13**

6.5 Approbation des sorties et activités éducatives 2022-23

Mme Bégin explique les tableaux des activités proposées ainsi que les sources de financement. Elle explique les enjeux liés au transport qui diminuent les possibilités de sorties (heures et les coûts).

Les activités sont expliquées et les tableaux seront finalisés avec les coûts de transport et d'activités suite à l'obtention des subventions.

Mme Catherine Côté propose d'accepter les sorties et activités éducatives proposées par les équipes.

**Approuvé à l'unanimité**

**CE: -22-23/14**

6.6 Recherche d'un membre de la communauté

À la dernière rencontre, il avait été convenu de faire des démarches individuelles pour trouver un membre de la communauté qui pourrait siéger sur le conseil. Nancy fera la demande à Bérangère Poulin.

**Approuvé à l'unanimité**

**CE: -22-23/15**

6.7 Évaluation du plan de lutte 2021-22 et dépôt du plan de lutte 2022-23

Mme Nadine Vézina présente l'évaluation du plan de lutte et dépose celui pour cette année. Elle répond aux questions des membres tout en soulignant l'implication des élèves dans les activités de prévention. Tous les niveaux scolaires vivent des activités diverses.

On demande si les sondages sont faits de façon anonyme afin de savoir qui se sent victime d'intimidation. Madame Vézina répond que c'est par le sociogramme que sont ciblés les élèves rejetés, isolés ou intimidateurs. Des ateliers peuvent être offerts par la suite en fonction des besoins identifiés.

Mme Marie-Hélène Roy propose d'approuver le plan de lutte.

**Approuvé à l'unanimité**

**CE: -22-23/16**

## **7. POINTS D'INFORMATION**

7.1 Formation obligatoire des membres au conseil d'établissement

Tous les nouveaux membres doivent suivre une formation obligatoire sur le conseil d'établissement Cette formation peut être suivie en cours d'année. Les membres doivent s'engager à assister à celle-ci, et ce, au moins une fois. Mme Bégin propose de faire suivre les liens en fonction des thèmes abordés, mais il importe que chacun finalise la formation de façon autonome. Le point sera amené à chaque rencontre pour faire le rappel aux membres et pour répondre aux questions si nécessaire. Voici le lien pour suivre la formation.

## 7.2 Déclaration du conflit d'intérêts

Les membres doivent s'engager à déclarer tous les conflits d'intérêts en lien avec un sujet traité en CE avant l'ouverture du sujet. Ce membre pourra donc se dégager des interventions pour ne pas influencer ou favoriser des décisions avantageuses pour lui ou ses proches.

## 7.3 Mot de la responsable du service de garde

Il y a une augmentation de la clientèle, 196 élèves réguliers, près de 60 sporadiques.

Nous appliquons la tarification comme prévu par les règles gouvernementales, soit un tarif de 3 \$ de l'heure.

Les ateliers fonctionnent bien. Nous pouvons maintenant combiner des groupes, ce qui facilite la tâche et nous permet de faire du jumelage entre petits et grands.

Mme Nancy propose que la collecte de sang puisse se faire, le vendredi 14 avril 2023.

La collecte de canettes pour Hugo Bourguignon lui a permis d'amasser 226\$.

Nous avons fait une demande pour ramasser des canettes pour 2 élèves de 6<sup>e</sup> année qui iront faire un tournoi de soccer à Disney World.

Une brève explication des journées pédagogiques et des frais chargés a partagé avec le conseil d'établissement.

Les équipes de hockey cosom des élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années sont inscrites aux 4 tournois de hockey cosom interservices de garde.

## 7.4 Mot de la direction

L'année démarre plus doucement que l'an dernier. Le contexte sanitaire des dernières années envahissait beaucoup la sphère scolaire. On sent que les enfants, les adultes sont plus détendus et plus heureux. La pénurie de personnel nous touche principalement au service de garde cette année. Un parent questionne comment se passe les transitions lorsqu'il y a un changement d, enseignant en cours d'année. Mme Bégin répond aux inquiétudes exprimées.

## 7.5 Mot de la présidence

Monsieur Bilodeau mentionne qu'il sollicitera l'aide de tout le monde au besoin ! Comme il a été élu ce soir, il n'a pas de point spécifique à discuter.

## 7.6 Mot du représentant au comité de parents

La première rencontre a eu lieu et c'était surtout sur le rôle du comité de parent et sur l'élection des membres. La prochaine rencontre se tiendra le 19 octobre.

## 8. AUTRES POINTS

### 8.1 Sécurité routière

Monsieur Bilodeau fait un suivi sur les démarches entreprises auprès de la conseillère municipale. Il y a des sommes prévues pour des projets spécifiques afin d'obtenir des subventions. Monsieur Bilodeau fera suivre le courriel qu'il a reçu.

## 9. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RÉUNION

Le mardi 13 décembre, 19 h, salon du personnel.

Mme Nancy Flamand propose la prochaine date de l'assemblée.

**Approuvé à l'unanimité**

**CE:-22-23/17**

## 10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur Guillaume Quirion Bellemare propose la levée de l'assemblée à 21 h 05.

**Approuvé à l'unanimité**

**CE:-22-23/18**

Nancy Flamand, secrétaire